Devenir Pilote . Le LAPL et le PPL

Pourquoi apprendre à voler ?

"L'avion est un moyen de transport rapide pour les gens qui ne sont pas pressés". Cette phrase qui est couramment utilisée pour inciter les pilotes à la prudence, rappelle aussi que l'aviation légère est une école de discipline, de rigueur, de maîtrise de soi.
Il y a ceux qui apprennent à piloter pour en faire un métier, pilotes civils ou militaires, il y a ceux qui apprennent pour pouvoir ensuite disposer d'un moyen de transport personnel, individuel, rapide et souple, il y a enfin ceux qui veulent se distraire, profiter de la nature.
Exercer une activité sportive comme la voltige, hyper- écolo comme le planeur, conviviale comme le voyage en groupe, les promenades de week-end avec escales enchanteresses.
En somme il y a mille et une raisons pour apprendre à piloter, c'est accessible à tous, point n'est besoin d'être fort en maths , casse-cou ou milliardaire.

Les licences de pilote

Vous pouvez passer au sein de l'aéroclub "Les ailes armoricaines" votre "LICENCE DE PILOTE PRIVE"

LAPL :

PPL :

Pour les jeunes

Les jeunes, âgés de moins de 21 ans, peuvent bénéficier de bourses (jusqu'à la veille de leur 22 ans) par la FFA (Fédération Française Aéronautique) et par le CRA (comité Régional Aéronautique) sous certaines conditions (avec ou sans BIA)

Le BIA (Brevet d'initiation Aéronautique)

Depuis 2009,l'Aéroclub est partenaire de l'Association pour la promotion de l'Aéronautique auprès des jeunes en Bretagne (APAJB) pour la formation pratique au BIA.

Cette formation permet aux jeunes lycéens , d'avoir des cours théoriques initiant à tous les aspects de l'aéronautique : connaissance des aéronefs, navigation, réglementation, sécurité, météorologie, histoire de l'aviation et découverte des métiers associés.
L'examen national est souvent l'occasion d'une première expérience d'examen, examen sous

forme de QCM.
Il est possible de compléter cette formation théorique par un vol d'initiation d'une demi heure, avec le concours des "Ailes Armoricaines".

La Fédération, par son comité Régional, offre une bourse de 150 euros aux personnes titulaires du BIA, s'ils s'inscrivent pour la première fois dans un aéroclub.

La réussite du BIA ouvre les portes des différentes bourses vers le LAPL et/ou plus tard du PPL.

Prendre contact avec nous pour plus de renseignements.